

# saint-martin d'URIAGE



**En savoir plus !**

N'hésitez pas à venir vous renseigner sur les risques majeurs à la Mairie en consultant :

- ☛ le PPR (Plan de Prévention des Risques naturels)
- ☛ le DCS (dossier communal synthétique)
- ☛ le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) en réserve

Tout ce que vous voulez savoir est sur Internet :

- ☛ le site de Saint-Martin d'Uriage : [www.saint-martin-uriage.com](http://www.saint-martin-uriage.com)
- ☛ le site sur l'Institut sur les Risques Majeurs : [www.irma-grenoble.com](http://www.irma-grenoble.com)



# saint-martin d'URIAGE

# Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs



# Saint-martin d'URIAGE

Notre commune de montagne est exposée à des risques naturels : crues des torrents, glissements de terrain, feux de forêts. Certains de ces risques sont répertoriés dans un document préfectoral : le Plan de Prévention des Risques (PPR) qui prend toute son utilité dans les autorisations d'urbanisme et oriente nos projets d'aménagements de sécurité.

En plus des risques naturels, notre commune peut avoir à faire face à des risques de pollutions sévères.

Elle doit donc se protéger contre le péril que constituent ces risques majeurs.

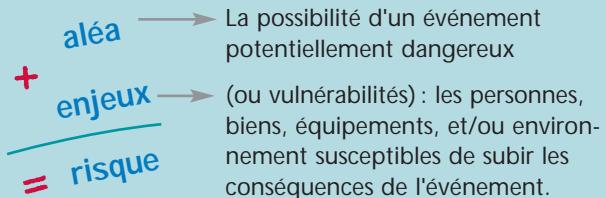
## C'est pourquoi deux outils ont été mis en place :

- Le premier est un document à but opérationnel, destiné aux élus. C'est le [Plan Communal de Sauvegarde \(PCS\)](#) qui, en cas de déclenchement d'une alerte permet de mobiliser les responsables et les services municipaux en une cellule de crise qui va décider des mesures à mettre en œuvre pour assurer la sécurité des personnes et faciliter l'intervention des secours dans un souci d'efficacité.
- Le second est un guide pratique. C'est ce [Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs \(DICRIM\)](#) destiné à sensibiliser chacun d'entre nous sur les risques potentiels, sur la conduite à tenir face à ces risques, sur les consignes individuelles de sécurité à respecter pour se préserver et sur l'attitude citoyenne et solidaire que réclame une situation de crise.

*Jeannine Creissels  
Maire de Saint-Martin d'Uriage*

## Qu'est-ce qu'un risque ?

Une simple équation :



Les risques sont regroupés en 4 grandes familles :

- les risques naturels ;
- les risques technologiques ;
- les risques de la vie quotidienne ;
- les risques liés aux conflits.

Seules les deux premières catégories font partie de ce que l'on appelle les risques majeurs.

## Et un risque majeur ?

Le risque majeur se caractérise par une fréquence faible et une gravité causant de nombreuses victimes, des dommages importants aux biens et à l'environnement.

	Les Risques Technologiques	Les Risques Naturels
Définitions	Selon l'étymologie du mot, le risque technologique est le risque engendré par l'activité humaine.	Le risque naturel est une menace découlant de phénomènes géologiques ou atmosphériques aléatoires.
Exemples	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les risques industriels</li> <li>Les risques nucléaires</li> <li>Le Transport de matières dangereuses</li> <li>Les ruptures de barrage</li> <li>Les risques liés aux exploitations minières et souterraines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les avalanches</li> <li>Les crues et laves torrentielles</li> <li>Les feux de forêt</li> <li>Les inondations</li> <li>Les glissements de terrain</li> <li>Les cyclones</li> <li>Les tempêtes</li> <li>Les séismes</li> <li>Les éruptions volcaniques</li> </ul>



### Le saviez-vous ?

Selon un rapport de l'ONU, les pertes mondiales consécutives aux catastrophes naturelles doublent tous les 10 ans et pourraient approcher les 150 milliards d'euros par an dans la prochaine décennie.

Carte  
des risques

4  
5

Crues  
torrentielles

6

Glissements  
de terrain

7

Séismes

8

Incendies

9

Chutes  
de pierres

10

Avalanches

11

Transports  
de matières  
dangereuses

12

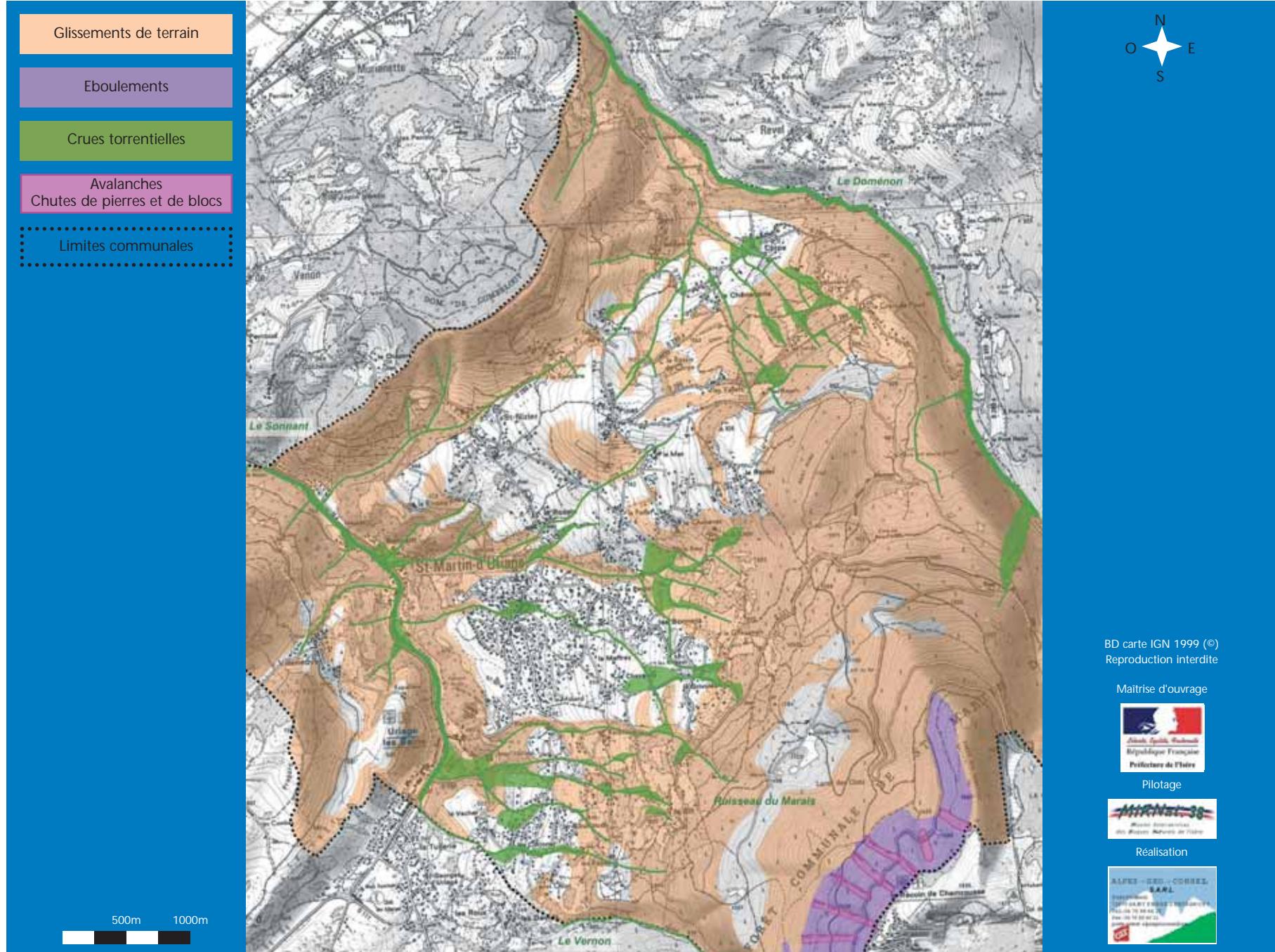
Lexique

13

Mémo  
détachable

14  
15

# Carte des risques



À Saint-Martin d'Uriage, quatre torrents principaux dévalent nos pentes : le Sonnant, le Vernon, le Ruisseau du Marais et le Doménon.

En cas de pluies abondantes et brutales ou de fonte anormalement accélérée de la neige, le débit des torrents peut augmenter d'une façon importante et provoquer des crues torrentielles.

Le plus grand danger de ces crues réside dans le phénomène d'embâcle: les matériaux charriés forment un véritable barrage naturel (appelé embâcle). Dans certains cas, l'embâcle vient à céder et libère une énorme vague dévastatrice.



Le saviez-vous ?

Ces phénomènes sont très rapides et quasiment impossibles à prévoir. Quelques heures au plus séparent la montée des eaux de la pluie qui l'a provoquée. Toutefois, Météo France diffuse des cartes de vigilance liées aux « fortes précipitations » ([www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)) qui sont complétées par des bulletins de suivi en cas de vigilance orange (niveau 3) ou rouge (niveau 4).



Le 22 et 23 août 2005, le Doménon, a débordé et provoqué une crue torrentielle. Les dégâts ont été considérables dans les communes de Revel, de Saint-Martin d'Uriage et de Domène.

## AVANT :

- Obstruez les entrées d'eau.
  - Coupez le gaz et l'électricité.
  - Mettez au sec les meubles, objets, matières et produits.
  - Faites une réserve d'eau potable.

## PENDANT ·

- Si vous êtes dehors: éloignez-vous du torrent, mettez-vous à l'abri dans les hauteurs et ne vous engagez pas sur une route inondée.
  - Si vous êtes à l'intérieur: coupez le gaz et l'électricité, n'entreprenez une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous êtes forcés par la crue. Réfugiez-vous dans les étages avec des vivres, des vêtements chauds et de l'eau.
  - Dans tous les cas: informez-vous de la montée des eaux (radio, mairie...), n'allez pas chercher vos enfants à l'école et n'utilisez pas de téléphone (ni fixe, ni portable) pour laisser les lignes et le réseau téléphonique à la disposition des secours.

## APRÈS :

- Aérez et désinfectez les pièces.
  - Ne rétablissez le gaz et l'électricité que sur une installation sèche.
  - Chauffez dès que possible et dès que les conditions de sécurité le permettent.

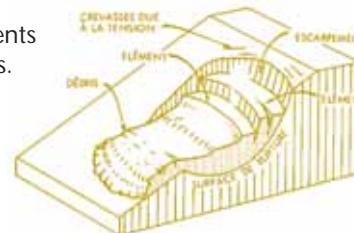


## Les bons réflexes



## Le saviez-vous ?

Plus les glissements sont superficiels, plus la désorganisation du terrain, en particulier la fissuration, est visible en surface, donc spectaculaire. Inversement, les mouvements profonds montrent peu d'indices en surface. Parfois, plusieurs mouvements peuvent être emboîtés, un peu à l'image de pelures d'oignons.



## Les bons réflexes

## Déetecter les signes précurseurs :

- Fissures dans les murs.
  - Poteaux, barrières penchées.
  - Terrains ondulés, fissurés.

#### **En informer les autorités**

**En cas d'accélération brutale du glissement :**

- Fuyez la zone dangereuse.
  - Ne revenez pas sur vos pas.
  - N'entrez pas dans un bâtiment endommagé.
  - Mettez-vous à disposition des secours.
  - N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants s'occupent d'eux.
  - N'utilisez pas de téléphone (ni fixe, ni portable) pour laisser les lignes et le réseau téléphonique à la disposition des secours.



Le dernier séisme ressenti sur la commune, de magnitude 2 sur l'échelle de Richter, date du 8 mai 2006.

## Un séisme est un tremblement soudain plus ou moins brutal d'une partie de l'écorce terrestre, dû à la friction entre deux plaques tectoniques.



### Le saviez-vous ?

- On distingue 3 classes de séismes selon la profondeur de leur foyer :
- les séismes superficiels (moins de 60 km de profondeur) ;
- les séismes intermédiaires (entre 60 et 300 km de profondeur) ;
- les séismes profonds (supérieur à 300 km de profondeur).

Pourtant, la majorité des séismes destructeurs prend naissance à une profondeur inférieure à 20 ou 25 km ! On peut alors imaginer les dégâts qui seraient provoqués par un séisme profond dont le foyer serait à plus de 300 km.



### Les bons réflexes

#### Dès la première secousse :

- Baissez-vous, protégez-vous la tête et surtout restez où vous êtes !
- Si vous êtes à l'intérieur : placez-vous près d'un mur ou sous des meubles solides et éloignez-vous des fenêtres.
- Si vous êtes au lit : attendez en vous protégeant la tête avec un oreiller : les objets situés au-dessus de vous peuvent tomber.
- Si vous êtes à l'extérieur : éloignez-vous le plus possible des bâtiments, des arbres et des lignes à haute tension, accroupissez-vous et protégez-vous la tête.
- Si vous êtes en voiture : arrêtez-vous, conservez votre ceinture attachée jusqu'à ce que la secousse se soit arrêtée. Votre voiture vous protégera des arbres, des lignes à haute tension, des poteaux et d'autres objets pouvant tomber. Une fois la secousse terminée, évitez les ponts qui pourraient avoir été endommagés par le séisme
- Si vous êtes dans un magasin ou tout autre endroit public : ne vous précipitez pas vers les sorties et éloignez-vous des étagères.

#### ATTENTION !

La fin de la première secousse ne signifie pas la fin du séisme : méfiez-vous des répliques très fréquentes !

- Après la première secousse : coupez le gaz et l'électricité et évacuez le bâtiment s'il est endommagé.
- Si vous en possédez une, écoutez une radio portative à piles (FM 102.8).
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants s'occupent d'eux.
- N'utilisez pas de téléphone (ni fixe, ni portable) pour laisser les lignes et le réseau téléphonique à la disposition des secours.

Le feu a besoin pour apparaître et se propager de trois éléments : un combustible (la végétation forestière), un comburant (l'oxygène de l'air et donc aussi le vent) et un flux de chaleur.



### AVANT :

- Débroussailler autour de la maison.
- Prudence recommandée aux promeneurs et automobilistes (pas de barbecue, de mégots...).
- Repérez les chemins d'évacuation, les abris...

### PENDANT :

- Informez les pompiers le plus vite et le plus précisément possible.
- Si possible attaquez le feu.
- Dans la nature, éloignez-vous dos au vent.
- Si vous êtes surpris par le front de feu, respirez à travers un linge humide ; à pied, recherchez un écran (rocher, mur...).
- Si possible confinez-vous dans un bâtiment.
- Fermez et arrosez vos volets, portes, fenêtres et les abords des habitations.
- Occultez les aérations avec des linges humides.
- Ouvrez votre portail pour faciliter l'accès des secours.
- Coupez le gaz et l'électricité.
- Préparez-vous à une éventuelle évacuation et n'emportez que le strict nécessaire afin de quitter les lieux dans les plus brefs délais.
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants s'occupent d'eux.
- N'utilisez pas de téléphone (ni fixe, ni portable) pour laisser les lignes et le réseau téléphonique à la disposition des secours.

Ce sont des mouvements rapides, brutaux, résultant de l'action de la pesanteur et affectant les roches.  
Les blocs de pierres peuvent sous l'effet de la chute rebondir ou rouler à grande vitesse sur une très grande distance.

On parle de chutes de pierres et de blocs lorsque ce volume est inférieur à la centaine de m<sup>3</sup>, d'éboulement lorsqu'il est compris entre quelques centaines de m<sup>3</sup> et quelques centaines de milliers de m<sup>3</sup> et d'écroulement lorsqu'il est supérieur au million de m<sup>3</sup>.

Ces phénomènes sont très difficilement prévisibles mais les séismes représentent un facteur aggravant. De plus, certaines périodes sont plus propices que d'autres : forte variation des températures, période suivant un incendie, fortes pluies...



#### Les bons réflexes

##### PENDANT :

- Fuyez latéralement.
- Gagnez au plus vite les hauteurs les plus proches.
- Eloignez-vous du point d'effondrement et ne revenez pas sur vos pas.
- N'entrez pas dans un bâtiment endommagé.

##### APRÈS :

- Évaluez les dégâts et les dangers.

#### En informer les autorités

- Empêchez l'accès du public dans un périmètre deux fois plus étendu que la zone d'effondrement.

Les avalanches sont les catastrophes naturelles les moins meurtrières. Les accidents majeurs restent exceptionnels, la plupart du temps, il s'agit d'un risque individuel lié aux sports d'hiver.

Il existe plusieurs types d'avalanches :

- **L'avalanche en aérosol**: écoulement très rapide (300 km/h) en forme d'énorme nuage résultant du mélange de l'air et des particules de neige.
- **L'avalanche dense**: écoulement de neige se déplaçant à la surface du sol, moins rapide (80 km/h)
- **L'avalanche mixte**: mélange entre les deux types d'écoulement



#### Le saviez-vous ?

Les premiers récits mentionnant des avalanches relatent des faits remontant au III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, lors du franchissement des Alpes par Hannibal, où elles font des victimes parmi les troupes. Les écrits du Moyen-âge sont émaillés de récits d'avalanches et de sauvetages par les chiens saint-bernard, déjà célèbres.



#### Les bons réflexes

##### PENDANT :

##### *Si vous êtes pris dans une avalanche*

- Essayez de garder votre sang-froid.
- Tentez de s'échapper latéralement.
- Tentez de se cramponner à tout obstacle.
- Essayez de rester en surface en effectuant des mouvements de natation : débarrassez-vous des bâtons, des skis ou du surf si vous le pouvez.
- Protégez vos voies respiratoires en fermant la bouche.
- A l'arrêt de l'avalanche, essayez de vous ménager une poche d'air devant le visage avec les mains et les bras repliés devant le visage.

##### *Si vous êtes témoin d'un accident*

- Suivez des yeux la personne emportée et repérez le point où vous l'avez vue pour la dernière fois.

##### APRÈS :

- Si vous avez un téléphone portable,appelez le 112 pour donner l'alerte.
- marquez le point de disparition de chaque personne ensevelie.
- Cherchez les victimes à l'aval de leur point de disparition avec l'Arva ou avec des bâtons, les skis, une branche...

Une matière dangereuse est une substance qui par sa nature ou par la nature des réactions qu'elle peut produire présente des risques pour l'homme, les biens et l'environnement.



#### PENDANT:

- Notez si vous le pouvez les numéros de la plaque orange du véhicule accidenté pour les communiquer aux secours.
- Evacuez les environs de l'accident.
- Ne téléphonez que pour prévenir les pompiers (18), sinon évitez de saturer les lignes téléphoniques des services publics.
- En cas de fuite de produits toxiques, confinez-vous dans un local clos en fermant les fenêtres et en bouchant les aérations, arrêtez la ventilation, la climatisation et réduisez votre chauffage.
- Ne fumez pas et éteignez toute flamme nue (allumette, bougie, gazinière, chauffage).
- Ne prenez pas votre voiture, c'est un espace mal isolé !
- Suivez scrupuleusement les consignes des Secours.
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants veillent sur eux.
- Mettez-vous à l'écoute de France Bleu Isère (FM 102.8).

#### APRÈS:

- Aérez votre habitation

A Saint-Martin d'Uriage, le risque ne vient que du transport par route et plus particulièrement de la livraison domestique de fioul.

En cas d'accident, les conséquences qui peuvent en découler sont de 3 ordres: explosion, incendie, pollution (eau, air, sol).



#### Le saviez-vous ?

Tout véhicule transportant des Matières Dangereuses doit porter à l'avant et à l'arrière une plaquette rectangulaire qui permet d'identifier rapidement les matières transportées.

Le panonceau ci-contre est celui du Fuel domestique :

Danger principal v	Danger secondaire v	
Code danger >	3 3	> Inflammable
Code matière >	1 2 0 2	> Fioul



#### Les bons réflexes

#### Le PCS: le Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde sert à déterminer les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes.

Divisé en plusieurs parties, le PCS prévoit de manière très concrète et claire :

- L'organisation de crise grâce aux cellules de crise.

Les différentes cellules sont :

- la cellule décision: elle prend contact avec les services de secours et regroupe toutes les informations nécessaires pour prendre des décisions cohérentes et annoncer clairement la catastrophe et les mesures prises à la population et aux journalistes ;
- la cellule évaluation/logistique : elle se rend sur les lieux indiqués par la cellule décision pour établir un bilan et assure l'acheminement de matériel nécessaire à l'intervention ;
- la cellule hébergement/psychologique: elle s'occupe d'accueillir les personnes hébergées et de leur assurer la restauration, ainsi qu'un soutien psychologique.
- Les scénarios détaillés de catastrophes éventuelles sur le territoire de la commune et les mesures à prendre pour protéger les secteurs concernés.
- Les fiches « action ». Utiles et efficaces, elles permettent à un responsable de cellule d'agir et, par exemple, d'organiser une évacuation, de faire un communiqué de presse, de communiquer par radio photos à l'appui, etc.

Notre PCS a été réalisé en 2005 avec l'aide de l'Institut des Risques Majeurs et a été remis à jour en 2006.  
Il est consultable à la Mairie.

[ Les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent. Ce droit s'applique aux risques technologiques et aux risques naturels prévisibles. ]

L.125-2 du Code de l'Environnement

#### Le PPR: le Plan de Prévention des Risques

C'est un document obligatoire qui permet de recenser les risques majeurs présents sur le territoire de la commune et de délimiter les différentes zones de construction de la commune :

- Zone rouge : inconstructible.
- Zone violette : inconstructible en l'état.
- Zone bleue : constructible sous conditions.
- Zone blanche : constructible.

Ce document est tenu à disposition du public à la Mairie.

#### Le Plan ORSEC: ORganisation des SECours

Le plan ORSEC permet de recenser les moyens publics ou privés susceptibles d'être mis en œuvre en cas de catastrophe et d'organiser la mobilisation, la mise en œuvre et la coordination des actions des secours.

Il est déclenché par le Préfet. Sur le terrain, le commandement est positionné en différents lieux :

- Poste de Commandement Fixe (PCF) installé à la préfecture et qui dépend également du préfet.
- Poste de Commandement Opérationnel (PCO) installé au plus près de la catastrophe et qui dépend du directeur de cabinet du préfet.

**Saint-martin  
d'URIAGE**

**Dossier  
d'Information  
Communal  
sur les  
Risques  
Majeurs**

Document réalisé par Charlotte Beydon Stagiaire service communication de la Mairie de Saint-Martin d'Uriage - CHAPÔ Public www.groupe-c.com - 01-2007

- Les réflexes qui sauvent**
- ➲ Gardez votre calme : cela vous permettra d'avoir la bonne conduite face au danger.
  - ➲ Écoutez la radio France Bleu Isère FM 102.8 : vous connaîtrez ainsi l'évolution des événements et pourrez entendre et appliquer les instructions des secours.
  - ➲ N'allez pas chercher vos enfants à l'école : vous vous mettriez en danger alors que les instituteurs s'occupent de leur sécurité.
  - ➲ Ne téléphonez pas (ni d'un fixe, ni d'un portable) : les lignes et le réseau téléphonique doivent rester à la disposition des secours. Les problèmes de transmission sont un obstacle à la bonne intervention des secours.
  - ➲ Ne fumez pas : en cas de fuite de produits dangereux, cela pourrait provoquer une explosion.
  - ➲ En cas d'évacuation, emmenez votre Boîte de Secours.
  - ➲ Attendez la fin d'alerte : certains phénomènes comme les tremblements de terre peuvent récidiver dans les minutes qui suivent.
  - ➲ Pensez à ouvrir votre portail automatique pour que les Secours puissent librement circuler.

- Les numéros utiles**
- ➲ Pompiers : 18
  - ➲ SAMU : 15
  - ➲ Police : 17
  - ➲ Police municipale : 04 76 89 54 07
  - ➲ A partir d'un portable, 1 seul numéro : 112 (appel gratuit)
  - ➲ Mairie : 04 76 59 77 10
  - ➲ Météo France : 08 92 68 02 38

- La boîte de secours**
- A garder en permanence à portée de main :
- ➲ une lampe de poche à piles
  - ➲ une radio portative à piles
  - ➲ quelques bouteilles d'eau
  - ➲ un peu d'argent
  - ➲ les papiers personnels
  - ➲ une trousse de pharmacie
  - ➲ des médicaments urgents
  - ➲ des couvertures
  - ➲ des vêtements de rechange
  - ➲ un nécessaire de toilette
  - ➲ du matériel de confinement (rouleaux adhésifs larges, serpillières, coton hydrophile...)